

Projet : J'apprends à nager Adapté et Aisance dans l'eau

Prévention des noyades chez l'enfant en situation de handicap mental

Dans le cadre du dispositif national « J'apprends à nager/Aisance dans l'eau » pour les enfants en situation de handicap mental et psychique, le Comité Départemental du Sport Adapté des Yvelines organise dans les piscines du département des cycles d'apprentissage.

En partenariat avec SDJES, la Société de natation de Versailles (SNV) et le club d'un corps à l'autre, ce premier acte se déroulera sous forme de stage qui aura lieu du **21 au 25 février 2022 de 10h à 12h dans la piscine de Satory à Versailles.**

D'autres dates et lieux sont à venir : Poissy, Mantes-la -Jolie, St Germain en Laye, Rambouillet, Conflans st Honorine et Chatou.

Le Comité départemental prendra en charge pour cette année le coût des inscriptions.

Nous vous attendons en grand nombre afin que les enfants puissent participer à un temps d'apprentissage ou de perfectionnement et de recevoir, après une évaluation sur un parcours, **l'attestation de Sauv'nage** qui leur permettra d'accéder à d'autres activités aquatiques et nautiques.

Pour vous inscrire et participer à ce stage :

- Retourner le questionnaire disponible sur le site du CDSA 78 <http://www.sportadapte78.org> à l'adresse suivante : **contact.cdsa78@gmail.com**
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation
- Présenter un pass sanitaire pour les 12-15 ans et le pass vaccinal pour les 16 ans et +

Lieu et date

Le stage a lieu à la piscine de Satory à Versailles, du lundi 21 au vendredi 25 février 2022 de 10h à 12h.